



INFO-BORDEAUX

N°12 du 22 mars 2010

Journal local CFDT de la DR de Bordeaux

Sommaire :

Page 1 – Grève et manifestation le 23 mars 2009

Page 2 – jeu de main ... - restauration des agents - Capc Mut du B et TA de CP

Le 23 mars à Bordeaux : Je fais grève, je manifeste !

Rendez-vous devant la DR de Bordeaux à 10h.

Départ de la manifestation

11h allées de Tourny

Le 23 mars, journée d'action initialement arrêtée par l'intersyndicale douanière, sera finalement une journée de grève et de manifestations dans toute la France, dans le secteur public comme privé. Nous manifesterons donc tous pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, les retraites et les services publics, revendications qui recoupent celles avancées par l'intersyndicale douanière dans son appel de décembre dernier.

Trop d'attaques de toute part fragilisent le tissu économique et les services publics, trop d'injustices gangrènent le corps social, c'est pourquoi la CFDT œuvre pour faire du 23 mars une journée d'action de grande ampleur.

La désignation des citoyens qui s'est manifestée par une abstention record aux élections régionales n'est pas une fatalité; nous pensons qu'ils sauront in fine se faire entendre et le 23 mars en est la plus proche occasion. Maintenant, serons-nous dès à présent écoutés ? Là est un autre problème.

En douane, sur la DR de Bordeaux, l'unité syndicale s'est faite comme dans d'autres régions, encouragée par la CFDT, sur la base de la plate-forme nationale commune.

Il faut dire que la hiérarchie locale, **par une pratique du management agressive** a aussi contribué, bien involontairement, à favoriser cette union syndicale !

Cette démarche unitaire devra se poursuivre au delà du 23 mars même si elle doit passer par des hauts et des bas, elle seule permettra, lorsque les conditions seront propices, la construction d'un rapport de force suffisamment puissant pour faire bouger les choses. Avant tout, c'est à chaque agent, chaque salarié, chaque citoyen de se faire acteur de son propre destin.

Jeu de main, jeu de ...

Vous avez pu lire dans un dernier envoi CFDT que, ce que l'Etat donne d'une main aux agents pour toutes indemnités de restructuration il le retire en partie d'une autre en fiscalisant ces sommes.

Miserare ... à Bordeaux, l'administration prend tout son temps pour débloquer les dites sommes. Avant de livrer les agents au jeu « de main » de l'Etat, elle les livre à un autre jeu : «à demain si vous le voulez bien» !

Ainsi, 7 demandes (4 primes de restructuration de service et 3 de secours exceptionnel) déposées par les agents suite à la délocalisation du service de la Viticulture de Bordeaux vers Mérignac intervenue en **décembre 2008** n'ont toujours pas, à l'heure où vous lisez ces lignes, trouvées une réponse sonnante et trébuchante.

La CFDT qui s'engage à rester vigilante quant au traitement social réservé aux agents restructurés adresse ce jour un courrier au Directeur interrégional pour lui demander d'accélérer le règlement de ces dossiers.

Restauration des agents

La CFDT est intervenue au Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) de la Gironde du 19 février 2010, présidée par le Directeur régional des douanes de Bordeaux, afin de débattre d'un thème pour le moins «sensible» qui est celui des repas des agents.

Nous avons été alertés par les agents du bureau de Mérignac sur un changement de régime appliqué à leur endroit. Bien que le bureau soit en zone isolée au regard de la proximité d'un restaurant collectif, certains agents préféreraient effectuer la distance, supérieure à 1000 mètres, qui les sépare du restaurant collectif, afin de bénéficier d'un repas équilibré et subventionné par la DGAC.

Or, depuis que l'Aviation Civile a mis fin à ses subventions, la douane a refusé de prendre le relai pour les agents fréquentant la cantine (ils se comptent sur les doigts d'une main) car le bureau se situe en zone isolée et les tickets restaurant sont normalement attribués à tous les agents.

Les circulaires de l'action sociale sont terriblement rigides et interdisent de proposer deux types de subventions sur un même site. Nous avons donc demandé à introduire certaines souplesses dans le système de manière à offrir, aux agents souhaitant se déplacer au-delà des 1000 mètres pour rejoindre une cantine, un subventionnement en lieu et place des tickets restaurants. Cette souplesse ne pouvant s'appliquer dans notre proposition que dans ce seul sens pour éviter les dérives.

Cette demande a essuyé un refus au niveau local. Nous feront donc remonter ce débat au niveau national.

CAP nationale : les agents de catégorie B qui souhaitent contacter la CFDT pour leurs dossiers de mutation ou d'avancement au tableau de CP, peuvent appeler Serge DETRIEUX (06 60 04 47 89) qui siègera à ces CAPC. Un suivi de leur dossier leur est proposé.

*** CAPC Mutation du B le **13 avril** (contacter avant le 1^{er} avril)

*** CAPC TA de CP le **12 mai** (contacter avant le 1^{er} mai)